

La radio.—Comme pour la télévision, la Société Radio-Canada doit répondre en ce moment à deux besoins en matière de radiodiffusion: assurer ce service au petit nombre de Canadiens pour qui la radiodiffusion canadienne est encore inaccessible et, deuxièmement, accroître la part du service national que distribuent les réseaux nationaux. Environ 2 p. 100 des Canadiens, soit 400,000 personnes, ne sont pas encore atteints par les stations qui assurent le service national et 23 p. 100 ne sont atteints que par des stations privées affiliées qui diffusent en moyenne par semaine une part du programme national représentant une trentaine d'heures. En ce moment, environ 120 localités de plus de 500 habitants chacune figurent sur la liste d'attente.

La consolidation des réseaux radiophoniques de langue anglaise de Radio-Canada en un réseau unique compte parmi les changements apportés en 1963-1964; le rôle de la station CJBC de Toronto s'en est trouvé sensiblement modifié. Ancien poste-pivot du réseau Dominion aujourd'hui disparu, CJBC a été transformé en une station affectée pendant une partie du temps à des émissions de langue française destinées à une importante minorité d'auditeurs de la région dont la langue maternelle est le français ou qui comprennent cette langue. Le poste CJBC est devenu une station exclusivement française à partir d'octobre 1964.

Durant l'année, la puissance de la station CFPR, de Prince-Rupert (C.-B.), a été portée de 250 à 10,000 watts, ce qui a sensiblement amélioré le service pour les régions côtières du nord de la Colombie-Britannique. Dans les Maritimes, CBZ, une nouvelle station, a été établie à Fredericton; elle est entrée en activité le 4 mars 1964. En plus d'assurer le service complet du réseau de Radio-Canada à la partie centrale du Nouveau-Brunswick, CBZ sera munie des premières installations de production en langue anglaise de la Société dans cette province. Radio-Canada a été autorisée à établir une station à Calgary et une station de langue française à Ottawa et à transférer, de Lacombe à Edmonton (Alb.), la station CBX de 50,000 watts, qui remplacera la station CBXA (250 watts) dans la capitale albertaine. La Société a été autorisée à ériger à Saint-Jean (N.-B.) une station qui servira de station de réémission pour CBZ de Fredericton. Toutes ces stations sont entrées en activité en 1964.

C'est surtout par le recours aux émetteurs-relais de basse puissance (LPRT) que Radio-Canada étend son service aux régions reculées à faible densité démographique. Durant l'année, la Société a mis en service 11 nouveaux émetteurs-relais, étendant ainsi le programme national à 55,000 personnes de plus; le nombre de ces transmetteurs à fonctionnement automatique est donc maintenant de 108. Les nouvelles stations se trouvent à Stephenville (T.-N.), Shelburne (N.-É.), Saint-Flavien-de-Panet (P.Q.), Hearst, Manitowadge et Elliot Lake (Ont.), Clinton et Fort St. John (C.-B.), et Beaver Creek, Destruction Bay et Teslin (Yukon). La puissance de huit anciens émetteurs-relais a été doublée et on a changé l'emplacement et la fréquence de quatre autres pour améliorer le service. A la fin de l'année, le ministère des Transports, d'où émanent les permis, était saisi de demandes en vue de l'installation de 22 autres émetteurs-relais qui étendraient le service à 95,000 personnes de plus.

Il y a quelques années, lorsque les conditions économiques générales ont obligé Radio-Canada à suspendre provisoirement l'activité de son réseau de modulation de fréquence (FM) Montréal-Ottawa-Toronto, la participation de la Société à ce mode de radiodiffusion a été ralentie. Durant l'été de 1964, la Société a dressé des plans de rétablissement de cette chaîne sous forme principalement d'un service d'émissions enregistrées pour ses stations FM dans ces villes et à Vancouver. Le but initial de cette remise en service était de fournir aux stations de fréquence modulée de Montréal, Ottawa, Toronto et Vancouver, ainsi qu'à la station FM de langue française de la Société à Montréal, vers la fin de 1964, un service entièrement distinct du service AM (modulation d'amplitude) et consistant surtout, du moins aux premières étapes, en émissions enregistrées.

Le Service du Nord.—Le Service du Nord, établi en 1958, prolonge le réseau national de radiodiffusion jusqu'au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et aux parties septentrionales de toutes les provinces à l'exception des Maritimes. Grâce à l'installation